

NOTICE DE SELECTION POUR CONSULTANT



Recrutement d'un consultant national pour l'évaluation de la vulnérabilité du secteur de la zone côtière aux effets et impacts néfastes des changements climatiques

Date :

PAYS	TOGO
TITRE DU POSTE :	Consultant – Expert en Vulnérabilité et adaptation dans le secteur de la zone côtière
OBJET DE LA MISSION	Evaluer la vulnérabilité et l'adaptation du secteur de la zone côtière au Togo
Durée :	45 jours étalés sur 3 mois
Date estimée de début du contrat :

Prière d'envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l'adresse e-mail procurement.tg@undp.org avec mention de la référence et l'intitulé du dossier. **Votre proposition devra être reçue au plus tard le, heure locale de Lomé.**

NB : Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

I. Contexte :

Le Togo a ratifié la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) en 1995 et le Protocole de Kyoto en 2004. A travers la ratification de ces deux instruments internationaux le Togo s'est engagé à préparer et à soumettre périodiquement à la CCNUCC, les communications nationales et les rapports biennaux actualisés conformément aux décisions 17/CP.8 et 2/CP.17 adoptées par les conférences des parties. Pour cela, en tant que Partie non visée à l'annexe I, le Togo doit préciser, à travers l'évaluation de la vulnérabilité du secteur des établissements humains et santé, l'état, les impacts, le niveau d'exposition, de vulnérabilité et d'adaptation de ce secteur face aux effets et impacts néfastes des changements climatiques du Togo.

C'est dans cette perspective que le pays a respectivement élaboré la Communication Nationale Initiale (CNI) en 2001, la deuxième communication nationale (DCN) 2010, la troisième communication nationale (TCNCC), en 2015, et le premier rapport biennal actualisé en 2017. L'autoévaluation de la troisième communication nationale a révélé des faiblesses dans les études de vulnérabilité. Ces faiblesses sont inhérentes à la difficulté d'accès aux informations, la fiabilité des données, l'intégration des impacts, l'évaluation socio-économique de ces impacts, la formulation appropriée des mesures d'adaptation et de la non combinaison appropriée des scénarios climatiques, socioéconomiques et environnementaux, pour faire l'évaluation de la vulnérabilité et adaptation des principaux domaines prioritaires socioéconomiques de développement.

La préparation de la 4CN & 2RBA permettra, à travers la composante 4 qui est axée sur l'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques dans les principaux secteurs socioéconomiques de développement, d'analyser la vulnérabilité et l'adaptation du secteur de la zone côtière du Togo face aux effets et impacts néfastes des changements climatiques, objet des présents TdRs.

Notice de recrutement de Consultant en Vulnérabilité et adaptation dans le secteur de la zone côtière

Sous l'autorité de la coordination du projet, la division de la lutte contre les changements climatiques (DLCC) de la Direction de l'Environnement et du PNUD Consultant – Expert en Vulnérabilité et adaptation dans le secteur de la zone côtière accomplira les fonctions suivantes :

II. FONCTIONS

Le/La consultant(e) contribue à la préparation de la quatrième communication nationale du Togo sur les changements climatiques notamment aux études d'évaluation de la vulnérabilité et adaptation dans le secteur de la zone côtières. Il/elle effectuera les tâches suivantes.

- Faire un état référentiel ou une description détaillée la zone côtière du Togo en mettant l'accent sur les éléments structurants ;
- Evaluer la sensibilité de la zone côtière togolaise dans ses composantes (humaine, écosystémique, économique etc...) aux changements climatiques en fonction des scénarios ;
- Evaluer les impacts prévisionnels et les coûts de l'élévation du niveau de la mer sur la zone côtière du Togo ;
- Evaluer le niveau d'exposition et d'adaptation actuel de la zone aux effets néfastes des changements climatiques ;
- Formuler des options d'adaptation futures pour réduire les effets néfastes des changements climatiques sur la zone côtière à partir des options potentielles et des priorités nationales pour la zone côtière déclinées par le PND et les ODD ;
- Enumérer les implications de ces stratégies sur les autres secteurs de développement au niveau national ;
- Faire la synthèse des initiatives et aménagements prévus et/ou entrepris dans le cadre du projet WACA afin de réduire les effets des changements climatiques et renforcer la résilience de la zone côtière ;
- Proposer les méthodes d'ingénierie adéquates pour les segments de côte non protégés et qui ne seront pas concernés par le projet WACA ;
- Proposer des actions pertinentes à entreprendre dans le cadre des CN et RBA pour aider à une meilleure protection de cette zone côtière, poumon de l'économie du pays.

III. LIVRABLES

Période	Livrables
Première semaine de la mission	Rapport de démarrage précisant l'approche méthodologique détaillée ainsi que la liste des acteurs à consulter, y compris les outils de collecte de données
Fin du premier mois de la mission	Rapport préliminaire de l'étude comprenant tous les éléments de l'étude
Fin du deuxième mois de la mission	Le rapport provisoire prenant en compte les observations de la coordination du projet et la direction de l'environnement
Fin du troisième mois de la mission	Rapport final de l'étude final intégrant les observations de l'atelier national

IV. MODALITES DE PAIEMENT

Les paiements au consultant seront effectués sur la base de la production de livrables de l'étude
 Notice de recrutement de Consultant en Vulnérabilité et adaptation dans le secteur de la zone côtière

V. COMPÉTENCES

Le consultant devra avoir les qualifications suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau supérieur (BAC+5 et plus) en géomorphologie littorale, géographie, foresterie, sociologie, droit de l'environnement, environnement ou toute autre spécialité connexe à l'environnement ou autre qualification similaire répondant aux exigences de la mission ;
- Avoir une solide expérience sur l'utilisation de modèles d'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques ;
- Disposer d'au moins 5 années d'expériences dans la réalisation des rapports de portée nationale dans le domaine de l'environnement ;
- Avoir une bonne connaissance du processus d'élaboration des communications nationales, des RBA et des politiques, plans et stratégie de développement ;
- Avoir une grande capacité de communication et de rédaction de rapport de portée nationale, et une expérience dans un processus de consultation des acteurs locaux ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dont au moins trois (03) ans dans la réalisation d'études dans le domaine littoral et de l'environnement ;
- Avoir une bonne connaissance du secteur de la zone côtière ;
- Avoir réalisé au moins une (01) étude similaire dans les secteurs socioéconomiques de développement ;
- Avoir une bonne connaissance des décisions des conférences des parties sur les changements climatiques et de l'accord de Paris sur le climat, des décisions, manuels et outils élaborés par le groupe consultatif d'experts d'appui à la préparation des communications nationales pour l'évaluation de la vulnérabilité et adaptation ;
- Avoir une bonne connaissance des scénarios climatiques du Togo réalisés dans le cadre de la préparation des communications nationales.

VI. DOCUMENTS À INCLURE DANS LA SOUMISSION DE LA PROPOSITION

Les Consultant(e)s intéressé(e)s sont invités à présenter un dossier de candidature à l'adresse mail procurement.tg@undp.org comprenant les éléments suivants :

1. Une Proposition Technique (enveloppe/Fichier N°1) comprenant :

- Une Note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les raisons de la candidature ;
- Une brève présentation de l'approche méthodologique (assortie d'un chronogramme) et de l'organisation de la mission envisagée ;
- CV incluant : L'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références ;
- P11 dûment rempli et signé (téléchargeable à l'adresse : http://www.tg.undp.org/content/dam/togo/docs/P11_Personal_history_form.doc).

Une Proposition Financière Contrats forfaitaires (enveloppe/Fichier N°2) :

La proposition financière sera soumise sur la base de l'approche forfaitaire, la proposition financière prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur la base de produits/délivrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs) même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. Elle doit être libellée en F.CFA.

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé aux candidats au Contrat Individuel de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Les consultants doivent indiquer en détail dans leurs propositions financières les Notice de recrutement de Consultant en Vulnérabilité et adaptation dans le secteur de la zone côtière

honoraires, les frais de séjour (le cas échéant) et le nombre de jours de travail prévus. Le PNUD n'accepte pas les coûts de voyage qui excèdent ceux du billet en classe économique. Si un consultant désire voyager en classe supérieure, il devra le faire sur ses ressources propres.

En cas de voyages non prévus dans les TDR, le paiement des coûts de voyage (y compris les billets d'avion, l'hébergement, et les dépenses des terminaux) doit être convenu entre le Bureau du PNUD et le consultant individuel avant le voyage et devra être remboursé.

Par ailleurs, les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est à dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les termes de référence et après acceptation du responsable désigné par le PNUD.

Les candidats pourront être invités ou contactés par téléphone à la fin du processus d'évaluation technique. Aucune note ne sera donnée à cet entretien, mais il sera utilisé pour valider les points donnés au cours de l'évaluation technique et permettra de mesurer/évaluer la bonne connaissance du candidat de l'objet des TDR.

NB : Le PNUD ne fournit ni de véhicule ni de bureau pour les consultants. Les consultants devront faire refléter tous les coûts dans leur offre financière.

VII. EVALUATION - PRINCIPAUX CRITÈRES DE SÉLECTION

a) Evaluation technique

Critères	Sous-critères	NOTE
Eligibilité	a) Education Avoir un diplôme universitaire de niveau supérieur (BAC+5 et plus) en géomorphologie littorale, géographie, foresterie, sociologie, droit de l'environnement, environnement ou toute autre spécialité connexe à l'environnement ou autre qualification similaire répondant aux exigences de la mission.	Oui/ Non
	a) Expériences Disposer d'au moins 5 années d'expériences dans la réalisation des rapports de portée nationale	Oui/ Non
Expériences en réalisation de documents de politiques et de planification nationale	Minimum de 5 années d'expériences dans la réalisation des rapports de portée nationale dans le domaine de l'environnement	15
Expériences en réalisations d'études similaires	Avoir réalisé ou dirigé au moins une (01) étude similaire dans le secteur de la zone côtière.	15
Expériences techniques en modélisation, vulnérabilité et adaptation	Avoir trois (03) ans dans l'utilisation de modèles d'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques dans les secteurs socioéconomiques de développement	10
Connaissance de la problématique des changements climatiques	Bonne connaissance de la problématique des changements climatiques	10
Sous-Total		50

Proposition technique	Adéquation de la méthodologie proposée par rapport aux TDRs (compréhension des TDRs, description détaillée des différentes composantes)	50
TOTAL		100

Seuls les candidat(e)s qui obtiendront 70% de la note technique seront considéré(e)s pour l'évaluation financière.

b) Les propositions financières

Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées ; une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

$$\text{Note financière } A = [(\text{Offre financière la moins disante}) / \text{Offre financière de A}] \times 30$$

Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.

1. Documents constitutifs de l'Offre :

Pour démontrer leurs qualifications, les candidat (e)s devront soumettre une offre qui comprendra les documents suivants :

Document	Description	Forme
*Curriculum Vitae ou P11 Si le P11 n'est pas disponible, le candidat peut soumettre uniquement le CV	Remplir le formulaire de P11 en annexe en y incluant surtout votre expérience des missions similaires et indiquant au moins 3 (trois) personnes de référence.	Annexe 3
Diplômes	Envoyer les copies de vos diplômes	
Proposition financière	Soumission d'une offre financière globale pour les trois mois de la consultance	Annexe 4

N.B. : Les candidat (e)s sont tenus de se renseigner sur les [Conditions Générales des Contrats Individuels \(annexe 2\)](#).

ANNEXES

Annexe 1 - Terme de Références de la mission (voir plus haut)

Annexe 2 - Conditions générales des Contrats Individuels



Conditions générales des contrats prestata

Annexe 3- Tableau des coûts



Tableau des Coûts.docx

Annexe 4 – P11 (SC & IC)



P11 modified for SCs
and SSAs-Draft.doc

Annexe 5- Type de contrat



modèle de
contrat.doc